PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Mairie de Les Angles
3 avenue Jules Ferry
30133 LES ANGLES

Affaire suivie par : Isabelle MOULIS
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine du Gard
Tél. : 04 66 29 05 53
Courriel : isabelle.moulis@culture.gouv.fr

Nîmes, le 20/02/2026

Objet : GARD– VILLENEUVE-LES-AVIGNON – Proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Monsieur le Maire,

Conformément au L. 621-31 du Code du patrimoine, j'ai l'honneur de vous proposer de créer un **Périmètre Délimité des Abords des 19 Monuments Historiques** sur le territoire de la **commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON** dont vous trouverez la proposition de périmètre annexée au présent courrier.

Cette proposition permet de recentrer la protection au titre des abords sur les secteurs qui forment avec les monuments historiques un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur.

Je vous rappelle que ce périmètre sera créé par le Préfet de Région, sur proposition de l'ABF, après enquête publique, consultation du propriétaire ou de l'affectataire domanial du monument historique et, le cas échéant, de la commune ou des communes concernées et accord de l'autorité compétente en matière de document d'urbanisme (PLU, document en tenant lieu ou carte communale).

En tant que commune concernée par le projet de périmètre délimité des abords, je vous invite à vous prononcer par voie de délibération sur cette proposition et d'en informer l'autorité compétente en matière de document d'urbanisme afin que celle-ci donne son avis sur ce projet avant le lancement d'une enquête publique.

Pour toute question relative à cette affaire, je vous invite à solliciter le service architecture de la DRAC Occitanie :
Madame DAMBIEL Laurence (laurence.dambiel@culture.gouv.fr)
et Monsieur GUILLAUME Benoit (benoit.guillaume@culture.gouv.fr).

Restant à disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations cordiales.

L'Architecte des Bâtiments de France,
Olivier BLANC